CERTIFICAT INFORMATIQUE et INTERNET niveau 2 ENSEIGNEMENT

Dans la continuité de la circulaire instituant le Certificat Informatique et Internet C2i niveau 1, l'Education Nationale a mis en place un Certificat Informatique et Internet niveau 2 destiné aux enseignants. En savoir plus : https://c2i.enseignementsup-recherche.gouv.fr/enseignant/le-c2i-niveau-2-enseignant

- ***Si vous vous inscrivez ou êtes en M1 MEEF***

Lors du premier semestre de M1 MEEF, vous avez une UE C2i2e et Numérique (généralement désignée UE 74). En parallèle, vous aurez l'opportunité de valider les 15 compétences des domaines A1, A2, A3 et B4 via un QCM qui se déroulera en janvier.
Lors du second semestre de M1 MEEF, vous aurez l'opportunité de valider les 3 compétences du domaine B1

- ***Si vous vous inscrivez ou êtes en M2 MEEF***

En M2 vous aurez l'opportunité de valider les compétences des domaines B2 et B3.
Si vous vous inscrivez à l'INSPE Toulouse Occitanie-Pyrénées directement en M2 vous pourrez bénéficier selon les cas d'une validation des compétences acquises antérieurement (sous réserve de justificatif en attestant) ou d'une formation et évaluation des domaines proposés à l'INSPE Toulouse Occitanie-Pyrénées en M1.

L'obtention du certificat C2i2e n'est plus exigible pour la titularisation des professeurs/CPE stagiaires depuis la session 2014 (voir la FAQ à ce sujet sur le site du ministère de l'enseignement supérieur) mais "l'acquisition des compétences qui y sont associées en référence au certificat informatique et internet de l'enseignement supérieur de niveau 2 « enseignant »" est un attendu (cf. article 9 de l'arrêté du 27 août 2013 fixant le cadre national des formations dispensées au sein des masters MEEF).

Dans cette optique, nous ne pouvons que recommander à chacun de s'inscrire au C2i2e et de travailler à son obtention car :

- il est exigé pour postuler sur certains postes notamment pour certains profils de postes à l'étranger
- il peut être un plus, souvent incontournable dans les dossiers constitués pour certaines évolutions de carrière
- la formation et la certification sont offertes aux étudiants inscrits dans les masters MEEF, ce n'est pas le cas pour ceux qui décident de le passer après leur formation
- dans le dossier d'évaluation des professeurs / CPE stagiaires remis au jury de titularisation en fin d'année, la directrice de l'INSPE donne son avis qui s'appuie notamment sur six compétences dont l'une s'intitule "Maîtrise des TICE" ; cet avis peut notamment s'appuyer sur les compétences observées lors des formations au numérique et au C2i2e
- de plus, la réflexion et le travail effectués dans le cadre de la préparation au C2i2e peut être une aide significative pour les candidats lors de leurs oraux, notamment dans les disciplines au sein desquelles le numérique est très présent dans les séquences d'enseignement

Pour plus d'information contacter Mireille Alladaye (05 62 25 20 15)

Responsables du C2i2e : Didier PEYTAVI, Laurent DORION, Sébastien HAJ-CHERIF et Nicolas ROS